

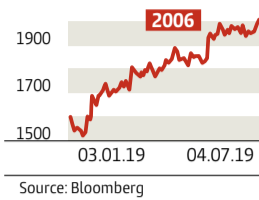
# Economie

## Barry Callebaut investit en Belgique

Le fabricant zurichois de produits à base de chocolat et de cacao se dote d'un entrepôt automatisé de distribution globale de 60 000 m<sup>2</sup> à Lokeren en Belgique.

### INVESTISSEURS CONFIANTS

Action Barry Callebaut, en francs



Source: Bloomberg

## MOUSSA FAKI MAHAMAT

Président de la Commission de l'Union africaine  
Le Tchadien a qualifié jeudi d'«historique» le sommet de Niamey qui lancera la zone de libre-échange continentale africaine. Le Nigeria, réticent, a finalement annoncé mercredi qu'il signerait l'accord ce week-end.



# +11 126

**AU DEUXIÈME TRIMESTRE, 11 126 ENTREPRISES ONT ÉTÉ CRÉÉES EN SUISSE, SOIT UN RECLUT DE 0,9% SUR UN AN.** La plupart des inscriptions ont été enregistrées dans les cantons de Zurich (1995), Vaud (1147) et Genève (956), selon une étude de la société zurichoise Crif publiée jeudi.

SMI	10066,48	→	Dollar/franc	0,9850	↓
	+0,00%		Euro/franc	1,1114	↓
Euro Stoxx 50	3544,15	↑	Euro/dollar	1,1285	↑
	+0,10%		Livre st./franc	1,2395	↓
FTSE 100	7603,58	↓	Bariil Brent/dollar	63,60	↓
	-0,08%		Once d'or/dollar	1413	↑

# Accord-cadre avec l'UE: face-à-face sur les

**SUISSE-UE** Le Conseil fédéral a dit «oui, mais» à l'accord-cadre: il demande des clarifications, notamment sur la protection des salaires. de l'Union syndicale suisse, et Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale, opposent leur point de vue

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE EIGENMANN ET VALÈRE GOGNIAT

@JulieEigenmann @valeregogniat

L'espoir de les réconcilier était ténu; il ne s'est pas concrétisé. Pourtant, cette semaine, réunis par *Le Temps* à Lausanne, Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse, et Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, se sont bien accordés sur un point: l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne, en l'état, ne donne pas de garantie sur la protection des salaires. Mais là s'arrête leur position commune. Des clarifications permettraient de régler le problème, affirme ensuite Marco Taddei. «Impossible!» lui rétorquera Pierre-Yves Maillard.

### INTERVIEW

L'accord-cadre institutionnel, qui doit permettre d'appliquer de façon plus efficace les accords entre la Suisse et l'Union européenne portant sur l'accès au marché, a été négocié pendant des années. Ces dernières semaines, les événements se sont accélérés: le Conseil fédéral a finalement dit oui à l'accord, tout en demandant des précisions. Agacé par ces tergiversations, Bruxelles n'a pas reconduit fin juin l'équivalence boursière accordée à la Suisse. Quelques jours plus tard était désignée une nouvelle présidente de la Commission européenne.

En attendant de savoir si l'Allemande Ursula von der Leyen adoptera une position plus conciliante avec la Suisse, Pierre-Yves Maillard et Marco Taddei affichent leurs certitudes. Et ce ne sont pas les mêmes.

**Pierre-Yves Maillard, un point de l'accord-cadre en particulier vous pose problème: les décisions concernant la protection des salaires seraient soumises à la Cour européenne de justice. Or vous regrettez qu'elle tranche plutôt en faveur de la liberté de commerce que de la protection des salaires.**

**Pierre-Yves Maillard:** Aujourd'hui déjà, les contrôles montrent que parmi les travailleurs détachés issus de l'Union européenne, une entreprise sur cinq est en irrégularité sur les salaires. Nous avons pu le voir encore en mai dernier avec ces cas d'ouvriers italiens travaillant sur un chantier des Transports publics genevois, et qui étaient sous-payés. Une partie du marché est donc déjà victime de dumping. Il est important que ces travailleurs soient payés aux conditions suisses, mais c'est surtout primordial pour garantir que les salaires suisses ne soient pas tirés vers le bas.

Relevant actuellement du seul droit fédéral, nos mesures de protection des salaires sont juridiquement solides et efficaces. Or, avec l'accord-cadre, la Commission européenne et la Cour de justice européenne auront un droit de contrôle. Et l'on sait qu'elles privilégient le principe du libre accès au marché sur des mesures de protection salariale – ces dernières vont moins loin que les nôtres. Nos collègues des syndicats européens le dénoncent clairement. La revendication principale des syndicats est donc de maintenir une protection des salaires autonome, indispensable au vu de la spécificité de notre coût de la vie.

**Marco Taddei, ce mécanisme représente-t-il pour vous un risque généralisé?**

**Marco Taddei:** Je pense que les syndicats surestiment le rôle de la Cour européenne de justice. J'imagine mal une avalanche de recours par rapport à ce qui existe, je n'y crois pas.

L'accord-cadre assure le respect du principe «à travail égal, salaire égal». Nous considérons que ce que propose l'accord est un compromis acceptable, moyennant trois précisions: d'abord, l'accord dit que c'est à titre exceptionnel que les partenaires sociaux peuvent être chargés des contrôles. Nous voulons qu'il garantisse leur rôle et tienne ainsi compte de la spécificité suisse. La deuxième précision à apporter est que la Suisse doit pouvoir continuer d'exiger des cautions pour tous les travailleurs détachés et pas seulement pour les entreprises qui auraient fraudé. Ce qui est proposé aujourd'hui dans l'accord-cadre est une caution «light», qui est en réalité une coquille vide: l'effet préventif est supprimé puisque la caution n'est demandée qu'en cas de récidive, alors que nous savons très bien que les entreprises frauduleuses peuvent partir et revenir sous un autre nom en Suisse.

Il s'agit enfin de s'assurer que la diminution du délai d'annonce des travailleurs détachés, qui passerait de huit jours à quatre jours, n'a pas d'impact sur le niveau des contrôles. Nous pouvons tout à fait passer de huit jours, qui sont en réalité six jours sans compter le week-end, à quatre jours, à condition que nous accélérions les procédures administratives et informatiques, ce qui est tout à fait possible.

Avec ces clarifications, nous aurons des garde-fous suffisants pour maintenir le niveau des salaires suisses.

**«Le vrai problème, c'est de préserver une défense autonome de nos salaires»**

PIERRE-YVES MAILLARD, PRÉSIDENT DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

**Justement, la diminution du délai d'annonce de huit à quatre jours pour les travailleurs détachés paraissait également problématique pour les syndicats. Cette question est passée au second plan. Pourquoi?**

**P.-Y. M.:** J'ai essayé de comprendre pourquoi cette histoire avait pris tant d'importance. Il s'agit soit d'une mécompréhension des enjeux, soit d'une opération de communication bien huilée, qui consiste à faire croire que les syndicats s'accrochent à un aspect bureaucratique dérisoire alors que le vrai problème, c'est de préserver une défense autonome de nos salaires.

**Dans tous les cas, les travailleurs détachés ne représentent que 0,6% des heures travaillées en Suisse sur une année, selon le Seco. Les problèmes dont on parle ici ne sont-ils pas marginaux?**

**P.-Y. M.:** Il est trompeur de réduire la libre circulation des personnes au travail détaché. Nous avons déjà fait une concession majeure avec les accords bilatéraux en permettant aux entreprises temporaires de recruter du personnel en Europe, or le phénomène du travail temporaire est aussi une forme de travail détaché, et il a quintuplé en une vingtaine d'années.

Pour ce qui est du travail détaché, dans certaines branches d'activités de la construction et de l'artisanat du bâtiment, et dans certaines régions, il peut représenter jusqu'à 10% du marché, et il



Pendant une heure trente, Pierre-Yves Maillard (à gauche) et Marco Taddei ont débattu avec vigueur à la rédaction du «Temps», affichant leurs positions. Et ce ne sont pas

est en croissance. Nous ne voulons pas d'un monde du travail où ce phénomène se développe sur la base d'un dumping social.

**M. T.:** Mais la question posée est marginale, les travailleurs détachés ne représentent que 0,6% du volume d'heures travaillées en Suisse, c'est écrit noir sur blanc. Et ce chiffre n'a pas évolué. Quant au travail temporaire, il ne représente que 2,5% des heures de travail. Il est faux de dire que nous allons vers une déréglementation. Et surtout, si nous prenons du recul, c'est 1,5 million d'emplois en Suisse qui dépendent directement ou indirectement de cette ouverture. Il faut avoir une pesée d'intérêts globale, et pour l'économie, il faut un accord: nous sommes dépendants de l'Union européenne qui est notre principal partenaire commercial.

**Mais alors, quelles sont les alternatives face à l'impasse?**

**M. T.:** Il suffirait d'ajouter une précision concernant les partenaires sociaux dans le protocole 1, et de corriger le point

concernant la caution. Nous pouvons demander les précisions déjà évoquées, qui ne demandent pas de renégociation.

**P.-Y. M.:** C'est faux! La Commission européenne dit que nous pouvons faire

est la chance devant le peuple suisse de ce texte qui fragilise la protection des salaires? Elle est nulle, surtout dans un climat peu propice à l'Union européenne. L'Union syndicale suisse souhaite éviter

**«Pour l'économie, il faut un accord: nous sommes dépendants de l'Union européenne, qui est notre principal partenaire commercial»**

MARCO TADDEI, RESPONSABLE ROMAND DE L'UNION PATRONALE SUISSE

des commentaires mais pas des retouches. Je ne comprends pas ce mot de «clarification». Quand certains disent ne pas vouloir renégocier le texte mais le clarifier, ils créent du flou. A mon avis, ces clarifications que demande l'Union patronale suisse sont en fait des renégociations, et il vaudrait mieux le dire.

Et même si ces précisions étaient apportées, elles restent dérisoires par rapport aux enjeux. Au-delà des questions techniques, il y a la question politique. Quelle

l'escalade. Dans ce sens, nous invitons les Chambres à valider le Fonds de cohésion pour les dix prochaines années, c'est-à-dire à payer les 100 millions que nous versons chaque année pour montrer que la Suisse est dans une posture de défense de ses intérêts légitimes. Nous ferions mieux d'aller au bout de la réflexion et de signaler les domaines dans lesquels la Suisse n'entend pas reprendre le droit européen, et de discuter quelle contrepartie cela implique.